

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-707344



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12589

Société : RAY

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENBRAHIM

ANESS

201604

Date de naissance : 14/01/1989

Adresse : Rés. Les Crêtes de Californie, Imm. Jasmin, ETG 2

Appt 13, A/C Casablanca

Tél. : 0661 86570

Total des frais engagés : 660,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR TOUIMY Mouhssine
Gynécologue Obstétricien
Rue Abou Hassan Askan (ex Labisier)
05 22 88 46 46 - Casablanca
Fax 05 22 96 99 84

Date de consultation : 12/12/2021

Nom et prénom du malade : SAADOUN SAWAÏDA

Age : 20

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Dysmenorrhée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23.12.24	C		22	Dr. Gynécologue Mouhssine Obstétricien Rue Abou Hassan Askaniey Quartier des Hopitaux Casablanca 05 22 86 16 46-Fax 05 22 86 90 84
23.12.24	R		10	Rue Abou Hassan Askaniey Quartier des Hopitaux Casablanca 05 22 86 16 46-Fax 05 22 86 90 84

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA WILAYA DU GRAND CASABLANCA AVENUE HASSAN 2 - Casablanca Tél: 05 22 22 07 95 ICE: 1002512137000083	20/12/24	616,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text



Dr TOUIMY MOUHSSINE

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX DE PARIS
LAUREAT DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS
ANCIEN CHEF DE CLINIQUE DES HÔPITAUX DE PARIS

CHIRURGIEN GYNECOLOGUE-OBSTETRICIEN
STERILITE DU COUPLE (FIV & ICSI) - MALADIES DU SEIN
ECHOGRAPHIE - COLPOSCOPIE - HYSTEROSCOPIE - COELIOSCOPIE

Casablanca, le

29.01.2024

Mme SAAKOUN Soukaina

6170

GESTEL 200



Prendre 1 capsule au coucher, pendant 15 jours.

Dr. TOUIMY Mouhssine
Gynécologue-Obstétricien
11, Rue Abou Hassan Askri (ex. Lavoisier)
Quartier des hôpitaux - Casablanca
Tél: 05 22 86 46 46
06 61 25 02 70

PHARMACIE DELTA MELITA
DU GROUPE HASSAN 2 - Casablanca
Tél: 05 22 73 00 08
Tél: 05 22 73 00 08
11, Avenue Hassan 2 - Casablanca

06 61 25 02 70

05 22 86 46 46

docmtouimy@gmail.com

11, Rue Abou Hassan Askri (ex. Lavoisier)
Résidence Kenzi 2ème étage, Quartier des hôpitaux - Casablanca

Lot :

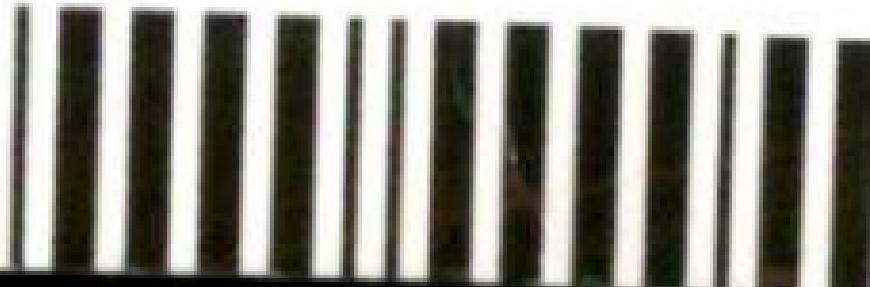
LF31067A

Per :

05/2025

PPV :

61 DH 70





Dr TOUIMY MOUHSSINE

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX DE PARIS
LAUREAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
ANCIEN CHEF DE CLINIQUE DES HÔPITAUX DE PARIS

CHIRURGIEN GYNECOLOGUE-OBSTÉTRICIEN
STERILITE DU COUPLE (FIV & ICSI) - MALADIES DU SEIN
ECHOGRAPHIE - COLPOSCOPIE - HYSTEROSCOPIE - COELIOSCOPIE

Casablanca, le

29/01/2024

Nom & Prénom : Mm SAAKOUN SOUKAINA

Facture : 03/2024

ECHOGRAPHIE PELVIENNE 400 DHS

Arrêtée la présente facture à la somme de quatre cent dirhams.

Signé :

Dr. TOUIMY Mouhssine
Gynécologue-Obstétricien
11, Rue Abou Hassan Askri (ex Lavoisier)
Quartier des Hôpitaux - CASABLANCA
Tél : 05 22 86 46 46 - Fax : 05 22 86 88 84

ICE : 001710964000028

IF : 40442836

06 61 25 02 70

05 22 86 46 46

docmtouimy@gmail.com

11, Rue Abou Hassan Askri (ex. Lavoisier)
Résidence Kenzi 2ème étage, Quartier des hôpitaux - Casablanca





Gynécologie Rapport

Page 1/1

DR MOUHSSINE TOUIMY

Date d'examen: 29.01.2024

Informations sur le patient / l'examen

ID Patient G36/2023
 Nom SAAKOUN SOUKAINA
 DOB,Age 22.12.1989,34
 Sexe Féminin

Ovul. prévue
 Jour du cycle
 Jour de stim.

Gestité
 Parité
 AB
 Ectopique

DDR 17.01.2024

Praticien Méd. réf.
 Commentaire Indication

Échographiste

Mesures 2D	Valeur	m1	m2	m3	m4	m5	m6	Méth.
Utérus								
Longueur	6.81 cm	6.81						moy.
Largeur	3.48 cm	3.48						moy.
Épaisseur Endo.	7.86 mm	7.86						moy.
Gauche Ovaire								
Longueur	4.00 cm	4.00						moy.
Largeur	2.24 cm	2.24						moy.
Droite Ovaire								
Longueur	3.18 cm	3.18						moy.
Largeur	1.72 cm	1.72						moy.

Commentaire

UTERUS RETROVERSE DE TAILLE NORMALE
 ENDOMETRE SECRETOIRE
 ANNEXES RAS
 CSD,LIBRE

Date: 29.01.2024

Praticien:

Échograph.:

